

AVS-AESH

RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT

MERCREDI 14 NOVEMBRE, 15H.

Nous remettons les pétitions déjà collectées et nous demanderons une audience pour faire entendre nos revendications.

« Je suis AESH en cdd. J'ai un salaire de misère et je ne peux pas faire de projet (travail précaire donc pas crédible...). Donnez moi une seule bonne raison de me lever le matin !!! Je tiens car le sourire des enfants quand ils me voient me remplit de bonheur... »

« Je suis AESH. C'est mon MÉTIER, au sein de l'Éducation Nationale. Que nous en soyons encore après toutes ces années à devoir revendiquer que nous sommes effectivement des agents Éducation Nationale, que nous travaillons chaque jour avec sérieux, implication, professionnalisme, que nous devons encore et encore nous battre pour notre statut, est une aberration. Que nous devons encore, après toutes ces années, revendiquer un salaire correspondant à notre charge de travail et à nos responsabilités, est également une aberration. »

Voici 2 exemples parmi les nombreux commentaires sur notre pétition en ligne lancée cet été

« pour la revalorisation des AVS-AESH ». Cette pétition pour

la revalorisation des AVS/ AESH rencontre un vif succès (près de 9000 signatures en ligne auxquelles il faut ajouter de nombreuses signatures papier).

Responsabilités importantes, compétences non reconnues, temps partiel imposé, heures « invisibles » et pénibilité non prise en compte : **notre salaire perçu en moyenne : 700€ !! Cela suffit !**

De plus, l'actualité donne un coup de projecteur sur nous « les invisibles ».

Le gouvernement a entamé par ailleurs « des discussions » sur notre statut, il faut à tout prix s'imposer dans le débat et faire entendre notre voix.

CGT Educ'ation de l'Académie de Toulouse

Pour nous contacter :

Courriel : lacgteducationtoulouseavs@gmail.com

Site : <http://educactiontoulouse.reference-syndicale.fr/>



La Cgt Educ'action revendique la création d'un corps de fonctionnaires pour le métier d'Assistant d'Élèves en situation de handicap avec grille indiciaire de la catégorie B de fonctionnaires et dès à présent !

- **Emplois à temps plein** avec intégration des temps de synthèse, de réunion ; prise en compte de la pénibilité et du temps de préparation par pondération des heures ;
- **Suppression de l'annualisation** ; droit aux vacances scolaires ;
- Contre le **projet d'évaluation par le chef d'établissement** ;
- **Transformation de tous les postes CUI** en postes AESH et prise en compte des années de CUI pour le reclassement ;
- **Reclassement** et prise en compte de l'expérience antérieure
- **Formation** adaptée au handicap et qualifiante ;
- **Gratuité** de la cantine ;
- **Respect** des personnels et de leur **dignité**.
- **Suppression du jour de carence**

SALAIRES : Revalorisation immédiate de nos salaires ! Pas de salaire inférieur à l'indice 460

- **La prime ZEP** pour ceux exerçant dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire.
- Paiement des salaires **sans retard**.
- **Le remboursement intégral des frais de transport**.

AVS, AESH tu n'es plus seul, ensemble nous sommes une force et nous avons des droits.

